



Région Grand Est



Buxaie de Conde-Brethenay

Département : Haute-Marne
Commune(s) : Condes, Brethenay, Chaumont
Surface : 88 ha
DOCOB : Validation en COPIL le 7 septembre 2006
Arrêté d'approbation du 9 octobre 2006
Animateur(s) actuel(s) : CENCA (période 2019-2022)

Statut(s) du site :

- ZNIEFF I
- ZNIEFF II
- ZICO
- NAT.2000 – FR2100265
- APPB
- PARC NATIONAL (aire adhésion)
- PARC NATIONAL (cœur)

Description générale du site

Le site Natura 2000 de la « Buxaie de Condes-Brethenay » localisé sur les coteaux escarpés en rive droite de la Marne, constitue un des sites naturels majeurs des environs de Chaumont. Les affleurements de calcaires durs compacts génèrent un versant raide, rocheux et éboulé, exposé pour l'essentiel au sud et au sud-ouest : il s'agit de l'un des sites les plus chauds et les plus secs du département. Il est notamment occupé par une des plus vastes formations à Buis de Haute-Marne. L'ensemble présente un aspect forestier au travers duquel pointent quelques affleurements rocheux.



© Joël Clément, 2020

Principaux intérêts écologiques

Habitats naturels

Les habitats naturels qui ont justifiés l'intégration de cet espace au réseau Natura 2000 sont une buxaie (zone arbustive à Buis), des végétations de dalles calcaires et d'éboulis, et des pelouses sèches, en particulier des pelouses très sèches à Sesslerie. Les boisements, s'ils sont globalement plus communs, présentent un intérêt, en particulier sur les versants avec la Hêtraie à Tilleul en exposition nord, et la Hêtraie-chênaie thermophiles à Sesslerie en exposition sud.

Flore

Ce site abrite de nombreuses espèces d'origine méridionale, dont certaines en limite nord de leur aire de répartition, toutes liées aux espaces secs ensoleillés : le Silène glaréux, l'Héliantheme blanchâtre et la Phalangère à fleurs de Lis, toutes trois protégées, ou encore les rares Rosier à feuilles de Boucage, Héliantheme des Apennins et Amélanhier.



© Romaric Leconte

Faune

Comme pour la flore, les espèces animales dites thermophiles, trouvent ici des conditions favorables à leur développement : la Couleuvre verte et jaune, des papillons comme la Mélitée orangée et le Silène, des criquets comme le Tétrix calcicole, ou d'autres insectes comme l'Ascalaphe soufré, la Cigale mélodieuse et la Cigale des montagnes. Le Damier de la Succise, papillon protégé en France lié ici aux pelouses, est également cité.

Activités sur le site

La sylviculture est l'activité principale dans l'emprise du site Natura 2000 : forêts communales gérées par l'ONF sur l'ensemble des coteaux et une partie du plateau, et petites parcelles privées sur le plateau. Notons également la présence du Parc du Château de Condes, un espace clos dédié à la chasse. Autres activités : la chasse, ainsi que la promenade avec un sentier de découverte qui offre la possibilité de découvrir le coteau à Buis.

Principaux objectifs du DOCOB

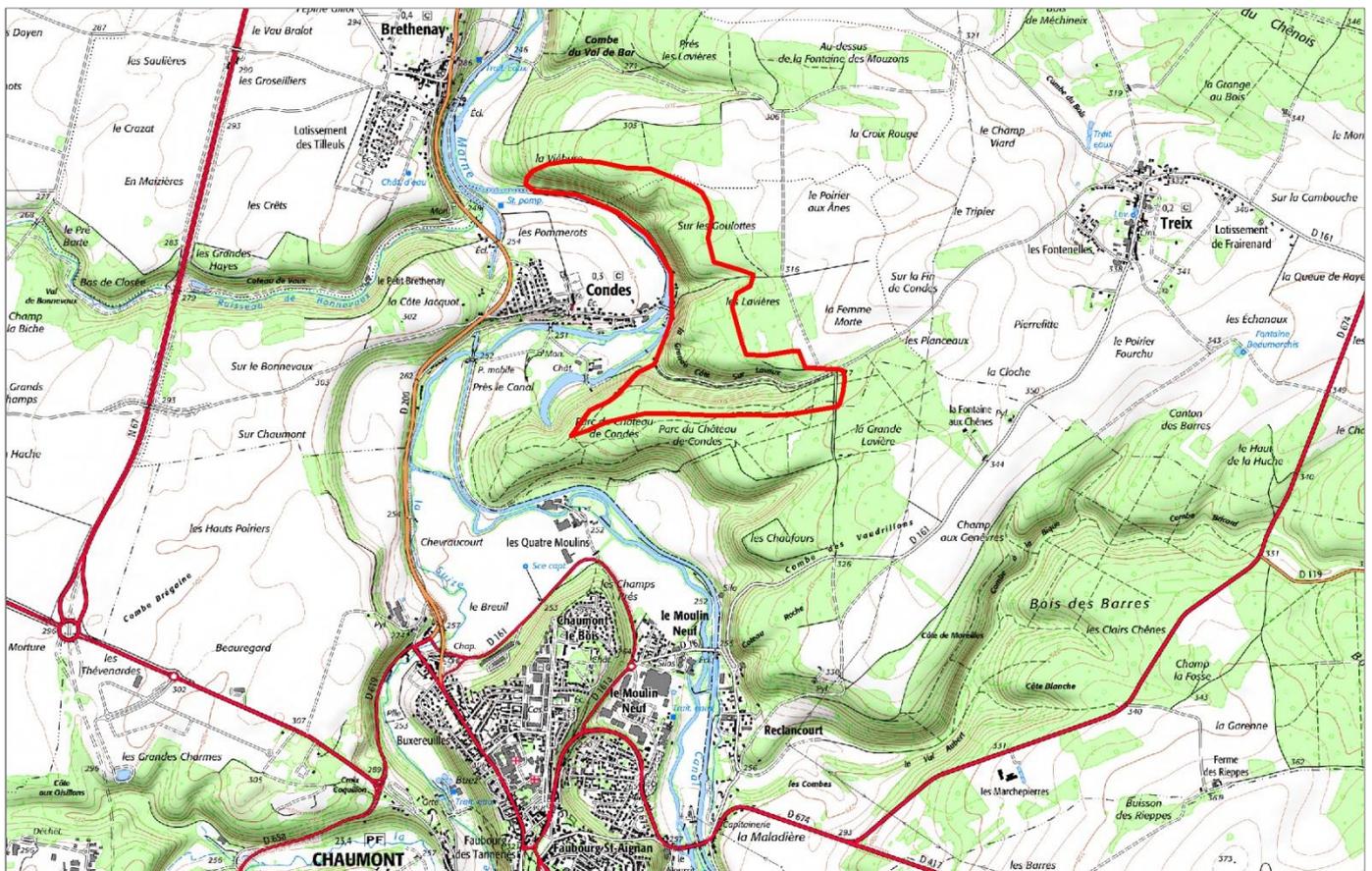
Les formations à Buis, ainsi que les pelouses et éboulis sont les habitats prioritaires à conserver sur le site Natura 2000. L'embroussaillage par les arbres et arbustes est la principale menace qui pèse sur ces habitats. **L'objectif principal est donc de limiter la « fermeture », voire de « rouvrir » ces espaces** grâce à la coupe d'arbres et du débroussaillage.

Un des objectifs est également de diminuer la part des résineux dans les boisements feuillus.

Actions engagées

Après une longue période d'interruption, l'animation de ce site a été relancée début 2020. Quelques actions de sensibilisation et d'informations avaient été engagées dans le cadre de Natura 2000. Toutefois, la commune s'est intéressée depuis longtemps à cet espace et elle a entrepris des actions pour sa préservation (entretien d'une petite pelouse sèche, création d'un sentier de découverte, sorties nature, ...).

Carte du périmètre du site



Contacts

DDT de la Haute-Marne : Service environnement et forêt – 03 51 55 60 31 – ddt-sef@haute-marne.gouv.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne : Romaric LECONTE, chargé de missions – reconte@cen-champagne-ardenne.org – 03 25 88 83 31



Elle a aussi fait réaliser par la LPO en 2018 un diagnostic de la biodiversité communale, montrant ainsi son intérêt pour cette problématique.

Outils contractualisables déjà engagés

- MAEC -
- Contrat N2000 -
- Charte N2000 -

Perspectives

La relance de l'animation doit débiter par une prise de contact avec les propriétaires (communes et privés) et avec l'ONF, principal acteur sur le site, pour échanger sur les possibilités d'actions et les partenariats à nouer. L'essentiel des actions de gestion à mener seront des interventions très localisées et réduites en surface ; avant tout, il sera nécessaire de bien situer les stations des espèces végétales rares et menacées, et pour prioriser les zones à entretenir.

Un réajustement du périmètre du site est également prévu pour coller au mieux aux réalités de terrain.